



**Donnez-vous  
les moyens d'agir**



## PPCR : Un point sur la situation

Après deux ans de négociations, le projet d'accord sur les parcours professionnels les carrières et les rémunérations (PPCR) a été rejeté par les organisations syndicales majoritaires (CGT, Solidaire, FO).

Pour la CFTC Finances Publiques ce projet était bien loin de répondre aux seuils maximums des attentes de chacun. Mais il avait pourtant l'ambition d'ouvrir une porte à la négociation. C'est dans cette optique principale (et dans le contexte de restrictions subi depuis de nombreuses années) que la CFTC l'a signé.

Après ce rejet, le Gouvernement décide de faire passer en force ce texte, discuté avec les O.S depuis deux ans. Pour éviter un blocage complet, le ministère de la Fonction Publique a multiplié les entretiens avec les O.S. cherchant à trouver une autre phase d'approche sur ce dossier.

Le 1<sup>er</sup> octobre la ministre de la Fonction Publique, Marylise LEBRANCHU, avait annoncé que les O.S. non signataires ne participeraient pas au comité de suivi du protocole PPCR. Mais en dernier lieu le ministère envisage une autre parade visant à satisfaire ces O.S. les plus médiatiques : supprimer les comités de suivi PPCR et inscrire ce volet de négociation à l'agenda social classique.

**Situation paradoxale s'il en est ainsi, puisque même ceux qui ne sont pas d'accord auront leur mot à dire !!**

En détournant ainsi l'esprit des accords de Bercy, les critères mis en place pour le dialogue social sont une fois de plus bafoués, servant encore et toujours les mêmes. Chacun est libre de ses positions mais il faut ensuite en assumer les responsabilités, conservant ainsi pour chacun des intervenants un minimum de crédibilité :

→ Pour les organisations syndicales, sortir de la table des négociations lorsqu'elles refusent le projet en première instance.

→ Pour la Fonction Publique, sortir de la table des négociations les organisations syndicales qui ont refusé en première instance de s'inscrire dans le projet.

**Pour la CFTC il n'y a plus d'avancée possible sur des accords d'envergure avec la représentation syndicale actuelle qui ne vise qu'une majorité de blocage, médiatique et personnelle.**

**Il faut donc passer outre en accordant ouvertement plus de poids aux syndicats responsables et réformistes, au premier rang desquels se place la CFTC**

**Syndicat national CFTC FINANCES PUBLIQUES**

**6 rue Louise Weiss**

**Bâtiment Condorcet – Télédoc 322**

**75013 PARIS CEDEX 13**

**TEL 01 44 97 32 74**

**WWW.cftc-dgfi.fr**

**cftcdgfi@gmail.com**